



## OBHEN - URCPIE de Normandie

### PROGRAMME DE CONSERVATION DU SONNEUR À VENTRE JAUNE EN NORMANDIE L'élevage conservatoire ou l'histoire d'un sauvetage

L'OBHEN - URCPIE est responsable et gère l'élevage conservatoire du Sonneur à ventre jaune.  
Le CPIE Terre de l'Eure Pays d'Ouche l'héberge et intervient en soutien.

#### L'ESSENTIEL

Afin de préserver l'amphibien le plus rare de Normandie, le Sonneur à ventre jaune, l'Union Régionale des CPIE de Normandie (URCPIE), par l'intermédiaire de l'Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHEN), mène un programme régional de réintroduction de l'espèce et de restauration de ses habitats depuis 2017. Soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), la Région Normandie et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, cette expérience inédite de sauvegarde d'amphibiens en France a pour objectif de réintroduire des individus issus d'un élevage conservatoire au sein d'espaces naturels restaurés essentiellement en vallée de l'Iton.

#### L'ORIGINE DU PROJET

Le Sonneur à ventre jaune a connu une forte régression au cours du XX<sup>e</sup> siècle en Normandie, principalement en raison de la disparition de ses habitats (sites pionniers alluviaux). Aujourd'hui, il ne subsiste qu'une seule petite population isolée dans la région. Cette espèce est en "danger critique d'extinction" en Normandie et reste "vulnérable" à l'échelle nationale, selon les Listes rouges nationale et régionale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN). L'URCPIE s'engage à assurer le maintien de l'espèce.

*Le Sonneur à ventre jaune affectionne les milieux pionniers, temporaires, voire perturbés. En Normandie, il fréquente pour sa reproduction des mares abreuvoir de prairies, des fossés nouvellement créés ou, beaucoup plus rarement, des ornières en milieu forestier.*



© Gwenaëlle Dufour

#### EN CHIFFRES

853  
SONNEURS  
RÉINTRODUITS  
ENTRE 2019 ET 2022

3  
SITES DE  
RÉINTRODUCTION

60 %  
TAUX DE SURVIE  
EN CAPTIVITÉ  
EN 2022

## L'ACTION PAS À PAS

### RÉALISER DES ÉTUDES

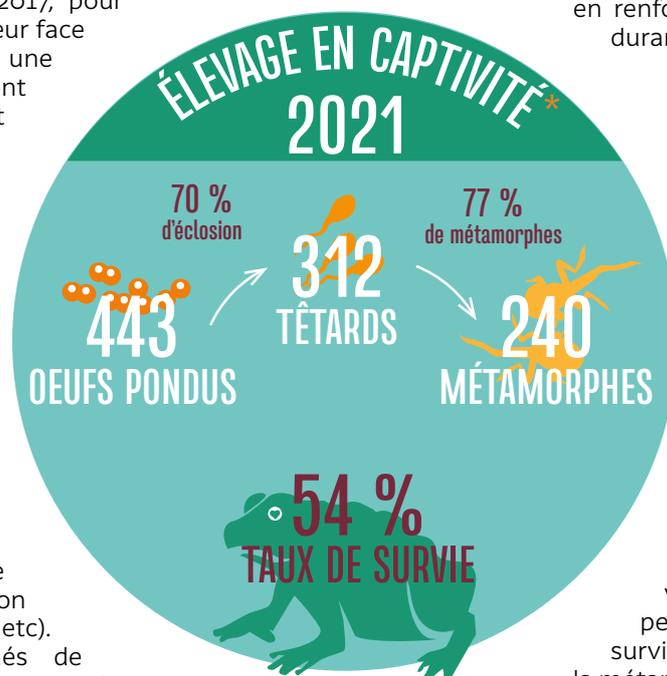
Depuis 2010, l'OBHEN suit et accompagne la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, structure animatrice du site Natura 2000 qui héberge la dernière population de Sonneurs. Cette expérience et l'accumulation des connaissances sur la population offrent le recul et l'expertise nécessaire à la mise en place d'un programme de réintroduction. Entre 2015 et 2017, plusieurs études de terrain et génétiques sont réalisées par la collectivité et l'OBHEN. Les résultats des recherches sont sans appel : la population normande de Sonneurs à ventre jaune est unique et très isolée. Il n'existe pas d'autres populations, les habitats favorables sont rares et aucune connexion n'existe avec la population la plus proche (Sarthe). De là, l'idée d'un programme de sauvegarde de l'espèce émerge pour préserver un pool d'individus au sein d'un élevage conservatoire en cas de disparition de la dernière population. Dès 2017, pour soutenir la pérennité du Sonneur face à des menaces potentielles, une étude de faisabilité (financement DREAL) est réalisée sur un projet de renforcement de l'unique population normande et/ou de réintroduction en dehors du site Natura 2000.

### LANCER LE PROGRAMME

L'OBHEN - URCPPIE s'entoure de comités scientifique, technique et d'élevage avec des experts référents dans des domaines essentiels à la mise en place de ce programme (experts du Sonneur à ventre jaune, de la terrariophilie, de la gestion conservatoire des habitats, etc). Ces comités sont constitués de chercheurs, de vétérinaires, de terrariophiles amateurs et professionnels permettant d'ajuster les protocoles pour obtenir un maintien optimal de l'espèce. Ils sont également composés d'acteurs locaux (EPCI, collectivités, syndicat de bassin, lycées, Conseil Départemental, etc.), indispensables pour leur expertise de terrain. Le lancement d'un tel projet pour cette espèce est une première en France. Seule la Belgique a mis en place des programmes de réintroduction du Sonneur à ventre jaune. Le premier COPII du programme de l'élevage de réintroduction et de restauration des habitats du Sonneur a lieu en décembre 2017. Le lancement du programme ne s'improvise pas et suivront deux années de démarches administratives : obtention du Certificat de Capacité et d'Autorisation d'Ouverture d'Élevage délivré par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), dérogation autorisant la capture et l'élevage d'animaux protégés délivrée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), avis du Conseil National de Protection de la Nature (CNP) et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). En parallèle, deux sites de réintroduction potentiels sont sélectionnés en vallée de l'Iton, l'aire historique de répartition du Sonneur.

### METTRE EN PLACE UN ÉLEVAGE CONSERVATOIRE

Après obtention des financements de Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Normandie, la "phase 1" du programme consistant à mettre en place un élevage conservatoire est lancée en 2019. Elle se prolongera jusqu'à la fin 2023. Des individus sont prélevés au sein de la dernière population normande et leur réintroduction en semi-captivité est expérimentée sur les deux sites présélectionnés et restaurés au préalable. Un suivi des habitats et des populations (présence/absence) est mis en place pour assurer une veille continue. En parallèle, un diagnostic de caractérisation des habitats du Sonneur à ventre jaune est mené pour identifier les zones à enjeux afin de restaurer la fonctionnalité écologique de la vallée de l'Iton. L'URCPPIE/OBHEN recrute une chargée de mission amphibiens et reptiles pour coordonner le programme et des stagiaires viennent en renfort pour quelques mois chacun durant les deux dernières années.



### AMÉLIORER LE MODE D'ÉLEVAGE

Un travail d'amélioration continu de l'élevage conservatoire perfectionne les résultats obtenus d'année en année. Pour maintenir une espèce, l'élevage en semi-captivité suffit, mais pour favoriser sa réintroduction, l'élevage en captivité totale devient essentiel. Et c'est bien là tout l'enjeu. En 2021, le passage d'un élevage extérieur en semi-captivité vers un élevage en terrarium permet de doubler le taux de survie des œufs et des têtards jusqu'à la métamorphose grâce à des conditions de vie optimales pour l'espèce et des soins plus poussés. L'équipe installe des néons pour offrir une meilleure source d'UVB permettant la synthèse de la vitamine D, essentielle à la bonne croissance des Sonneurs. Des plantes dénitrifiantes sont posées dans les bacs d'eau pour limiter la pollution par les nitrates. Le nourrissage des têtards est mieux contrôlé et le nettoyage des aquariums avec un renouvellement de 30 % eau est effectué tous les deux jours pour limiter les risques de pollution. Au meilleur taux de survie s'ajoute aussi une production d'individus en meilleure condition physique que les années précédentes (plus grands et plus vifs). Pour les soigneurs, cette solution simplifie la surveillance et engendre beaucoup moins de stress. La même année, des réintroductions d'œufs et de têtards issues de la population normande sont réalisées pour enrichir la diversité génétique des populations réintroduites. Le site du CPIE Terres de l'Eure – Pays d'Ouche est aussi ajouté aux sites de réintroduction de l'espèce.

\* Source : [Programme de conservation et de réintroduction du Sonneur à ventre jaune en Normandie : Bilan 2021](#), URCPPIE/OBHEN

L'élevage en terrarium protège le groupe d'individus en les isolant d'éventuelles menaces pesant sur la population d'origine et optimise la reproduction des géniteurs.

## PARTENAIRES financiers

Le programme est financé à 100 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), la Région Normandie et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure. Avoir le soutien de partenaires financiers a minima sur 2 ou 3 ans permet de se lancer dans ce type de programme expérimental et d'ajuster les protocoles si besoin. Travailler avec du vivant demande du temps et obtenir un retour positif nécessite un investissement à moyen ou long terme. Pour le Sonneur, l'URCPIE/OBHEN a expérimenté pendant deux ans avant d'imaginer une méthodologie adaptée et efficace.

## PARTENAIRES scientifiques et techniques

**Techniques :** CPIE 27 (élevage), CPIE 50, mairies des sites de réintroduction, Communauté d'Agglomération Seine-Eure, Office National des Forêts (ONF), Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie (CRPF), Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI), Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie (CEN), Conseil Départemental de l'Eure, Lycée de Chambray, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), particuliers.

**Ponctuels :** industries.

**Comité d'élevage :** terrariophiles amateurs, Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), vétérinaire spécialisé.

**Comité Scientifique :** chercheurs spécialisés dans un des domaines concernés.

## 3 RAISONS POUR AGIR

1. AMÉLIORER les chances de survie à long terme de l'espèce quand la gestion conservatoire ne suffit pas.
2. RESTAURER ou améliorer les équilibres naturels.
3. SENSIBILISER le public à la préservation de la biodiversité.

## L'Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHEN)

Créé en 2005, l'[OBHEN](#) a pour but l'étude et la conservation des espèces de reptiles (lézards, serpents et tortues) et d'amphibiens (salamandres, tritons, rainettes, grenouilles et crapauds), dans les 5 départements normands. Il coordonne les actions de la Société Herpétologique de France - Muséum National d'Histoire Naturelle (SHF-MNHN) dans la région.

## POINTS DE VIGILANCE

- ▶ Un programme de réintroduction est la dernière solution à envisager dans la sauvegarde d'une espèce. Au préalable, il est essentiel de connaître la dynamique de la population, vérifier qu'il est impossible d'assurer sa pérennité avec d'autres leviers telle que la gestion conservatoire des habitats. Il faut être également certain que le programme aura peu ou pas d'impact sur la population native.
- ▶ Lorsque la réintroduction reste la seule solution possible avant l'extinction d'une population, il est primordial d'avoir une expertise poussée de l'espèce, de bien connaître ses besoins biologiques et écologiques. Pour ce programme, impliquant une partie d'élevage, l'une des priorités a été d'accueillir des individus dans des conditions optimales pour assurer leur bien-être.
- ▶ Ne pas sous-estimer le volet administratif et réglementaire particulièrement chronophage pour ce type de projet. Dans le cadre de ce programme, cette partie a pris près de deux années. Il est important d'être clair et transparent avec chaque interlocuteur impliqué dans la démarche.



## COMMENT se portent les amphibiens en Normandie ?



Liste rouge des amphibiens de NORMANDIE 2022



Les amphibiens de Normandie : état des connaissances

## ILS LE FONT AUSSI

Le **CPIE Collines normandes** coordonne des [programmes de conservation en faveur de la mulette perlière en Normandie](#) (Life+/PNA) depuis plusieurs années. Des actions menées avec ses partenaires pour la conservation de cette moule perlière d'eau douce en région. Chaque année, des larves issues de cours d'eau normands sont acheminées en station d'élevage pour accroître leurs chances de survie et d'être relâchées quelques années plus tard dans leur cours d'eau d'origine, directement ou via des dispositifs de suivis scientifiques.

## PERSPECTIVES

La "phase 2" du programme sera lancée en 2024 avec l'application d'un Plan Régional d'Action (PRA) Sonneur à ventre jaune. Ce document sera rédigé en 2023, en lien avec le [Plan National d'Actions](#) (PNA) Sonneur à ventre jaune. Cette "phase 2" mettra l'accent sur le suivi des populations réintroduites et le partage d'expérience, tout en maintenant l'élevage conservatoire et la réintroduction d'individus sur de nouveaux sites naturels sélectionnés. Les financements de cette phase 2 devraient être assurés par l'AESN jusqu'en 2025.

## CONTACT

### Mégane SKRZYNIARZ

Chargée de mission amphibiens – reptiles  
Coordinatrice du programme de conservation du Sonneur à ventre jaune en Normandie  
Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHEN)  
Tél. : 06 03 15 53 61 - [obhen@urcpie-normandie.com](mailto:obhen@urcpie-normandie.com)



Cette fiche de la collection "**Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !**" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable ANBDD, février 2023

Remerciements : Mégane SKRZYNIARZ (URCPIE/OBHEN)  
Photos : OBHEN

ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - [www.anbdd.fr](http://www.anbdd.fr)  
Contact Retours d'expériences ANBDD : [catherine.larinier@anbdd.fr](mailto:catherine.larinier@anbdd.fr) - 06 40 73 97 40  
Contact Réseau des acteurs de la connaissance ANBDD : [romain.matton@anbdd.fr](mailto:romain.matton@anbdd.fr) - 06 40 73 83 29

